

**À une assemblée ordinaire tenue le 6 juin 2014 à 19h30 à la salle du Centre communautaire, à laquelle étaient présents les conseillers suivants et la conseillère suivante:**

Messieurs Gaëtan Lalande, Gilles Payer, Michel Longtin, Daniel Berthiaume et madame Doris Larose.

Monsieur Michel Bédard était absent pour des raisons valables.

Sous la présidence de monsieur David Pharand, maire.

Madame Claire Dinel, directrice générale est aussi présente.

#### **14-06-17440 Ouverture de l'assemblée**

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

L'assemblée régulière soit ouverte à 19h40.

**Adoptée.**

#### **14-06-17441 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

L'ordre du jour soit accepté en laissant les « varia » ouverts.

**Adoptée**

#### **14-06-17442 Lecture et adoption du procès-verbal du 2 mai 2014**

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

La lecture du procès-verbal de l'assemblée régulière du 2 mai 2014 soit exemptée et que ledit procès-verbal soit adopté.

**Adoptée.**

### **FINANCES**

#### **14-06-17443 Lecture et adoption des comptes fournisseurs du mois de mai 2014**

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

La lecture des comptes du mois de mai 2014 au montant de 115 067,65\$, qui proviennent de la liste sélective des déboursés, chèques no 17604 au no 17664 et les prélèvements no 3591 à 3621.

Ainsi que la liste des frais de déplacement et autres dépenses payées à même les salaires au montant de 691.71\$ soit exemptée et que le maire et la directrice générale soient autorisés à en faire le paiement.

**Que,**

1

verso

Les dépenses autorisées en vertu du règlement de délégation de pouvoir et qui sont incluses dans cette liste, soient par la même occasion approuvées.

**Adoptée.**

**Dépôt du rapport des salaires nets et autres rémunérations du mois de mai 2014**

Le rapport des salaires nets et rémunérations diverses du mois de mai 2014 est déposé au Conseil pour considération pour une dépense totale de 40 842.67 \$

Certificat du secrétaire-trésorier

Je, Claire Diné, secrétaire-trésorière, directrice générale, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au paiement des comptes du mois de mai 2014.

*Claire Diné, dir.*

Claire Diné, dir.-gén.

**14-06-17444 Dépôt du rapport des revenus et dépenses au 29 mai 2014**

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

Le rapport des revenus et dépenses au 29 mai 2014 soit accepté et est sujet à contrôle par le vérificateur des livres.

**Adoptée.**

**PRÉSENTATION DU RAPPORT DES INDICATEURS DE GESTION**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de quinze minutes est consacrée aux questions des contribuables.

**ADMINISTRATION**

**Correspondance**

\*\*\*Le détail de la correspondance du mois de juin 2014 apparaît en annexe III dans un document intitulé « Correspondance assemblée du 6 juin »

**Contribuables : Coopérative de Santé du nord de la Petite-Nation:** Remerciement de l'engagement financier pour la Coop de Santé du nord de la Petite-Nation. **Centre de santé et de services sociaux de Papineau:** Déclaration municipale envers les environnements favorables aux saines habitudes de vie. **Hydro-québec:** Sondage téléphonique de la firme Léger Inc. pour connaître les attentes et satisfaction des collectivités. **Fondation québécoise du cancer:** Campagne de recrutement de dons. Fête nationale du Québec: Versement d'une aide financière au montant de 932,50\$. **L'Alternative Outaouais:** Invitation à une assemblée générale annuelle 2013-2014 le mercredi 18 juin 2014 à 17h. **Fondation Rues principales:** Invitation au 27e colloque annuel de la Fondation Rues principales qui aura lieu le 24 septembre 2014 au Capitole de Québec. **Groupe Qualitas Inc.** Offre de services

professionnels pour les projets d'infrastructures municipales. **Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs:** Réponse à la lettre du 19 mars 2014. Le Ministère demande à la Municipalité de respecter l'obligation et d'accorder aux utilisateurs concernés, notamment les résidents du secteur adjacent un droit de passage à véhicule. Le Ministère acquiesce de fixer le prix de vente des terrains aux empiètements par une évaluation agréée afin de déterminer la juste valeurs marchande pour ces parties de terrain. **Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire:** Lettre de conformité de l'équilibrage du rôle d'évaluation foncière 2014-2015-2016. **Réseau Biblio de L'Outaouais:** Assemblée générale annuelle 2014 du Réseau Biblio de l'Outaouais qui aura lieu le 7 juin 2014. **Municipalité de lac-Simon:** Entente avec le Centre touristique de lac Simon et résolution de la fête nationale du Québec édition 2014- Achat de publicité en commun et remerciements pour **Fédération de la marche:** Assemblée générale annuelle de la Fédération québécoise de la marche- mercredi 4 juin 2014. **Office des personnes handicapées:** Lettre d'information pour la semaine québécoise des personnes handicapées 2014. **Municipalité de Montpellier:** Résolution de mise en commun des services de sécurité incendie du Nord de la MRC de Papineau. **Municipalité de Namur :** Résolution pour la facturation de service incendie à des non-résidents lors d'un accident. **Fabrique de Duhamel :** Demande d'entretien du gazon de l'église et du Jardin du Souvenir.

#### **14-06-17445 Adoption des indicateurs de gestion 2013**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité doit, avant le 30 juin de l'exercice financier suivant celui à l'égard duquel sont appliqués les indicateurs de gestion établis par le MAMROT, leur transmettre un document comportant au moins les résultats constatés à la fin de l'exercice financier pour l'année 2013 ;

**CONSIDÉRANT QUE** ce document doit au préalable être déposé lors d'une séance ordinaire du conseil ;

En conséquence,

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

Le rapport des indicateurs de gestion 2013 tel que présenté au cours de la présente assemblée du conseil soit approuvé et le Conseil autorise sa transmission au MAMROT.

**Adoptée.**

#### **14-06-17446 Poste de commis réceptionniste**

**CONSIDÉRANT** l'appel de candidature au poste de commis réceptionniste;

**CONSIDÉRANT** le rapport d'évaluation des candidatures, le comité de sélection recommande l'embauche de madame Ginette Dupras;

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel accepte la recommandation du comité de sélection et retient la candidature de madame Ginette Dupras pour le poste de commis réceptionniste pour une période de probation de 675 heures et ce tel que prévu à l'article 4.08 de la convention collective;

**Adoptée.**

**14-06-17447 Acceptation du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local 2013**

**ATTENDU QUE** le ministère des Transports a versé une compensation de 103 321 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2013 ;

**ATTENDU QUE** les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

**ATTENDU QUE** la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées ;

**ATTENDU QU'**un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

**POUR CES MOTIFS,**

il est **résolu** à l'unanimité

et adoptée que la municipalité de Duhamel informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

**Adoptée.**

**14-06-17448 Mandat de vérification- programme d'aide à l'entretien du réseau routier local 2013**

**ATTENDU QUE** dans le programme d'aide à l'entretien du réseau routier local, la municipalité doit présenter pour l'année 2013, une déclaration de reddition de compte attestée par un vérificateur externe;

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel mandate monsieur Christian Gratton CPA auditeur CMA, de la firme Charlebois et Gratton, CPA inc., à attester l'usage des compensations pour le programme d'aide à l'entretien du réseau routier local 2013.

**Adoptée.**

**14-06-17449 Mandat de vérification – régime de compensation pour la collecte sélective**

**ATTENDU QUE** dans le cadre du régime de compensation pour la collecte sélective, la municipalité doit présenter pour l'année 2013, une déclaration de reddition de compte attestée par un vérificateur externe;

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel mandate monsieur Christian Gratton, CPA auditeur CMA de la firme Charlebois et Gratton, CPA inc., à

préparer la reddition de compte dans le cadre du régime de compensation pour la collecte sélective pour 2013.

**Adoptée.**

#### **14-06-17450 Politique de la gestion en eau potable**

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil juge opportun de rédiger une politique de gestion de l'eau potable;

**CONSIDÉRANT QUE** l'objectif principal vise à assurer une qualité de service à la population desservie par le réseau d'aqueduc dont les mesures ont pour but d'établir le mode de communication afin de déterminer les procédures opérationnelles lors d'un bris d'aqueduc, d'une interruption de l'alimentation en eau ou une demande de branchement;

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

Les membres du Conseil municipal adoptent la politique d'eau potable visant une qualité de service à la population desservie par le réseau d'aqueduc dont les mesures ont pour but d'établir le mode de communication afin de déterminer les procédures opérationnelles lors d'un bris d'aqueduc, d'une interruption de l'alimentation en eau ou une demande de branchement;

**Et que,**

La politique d'eau potable fait partie intégrante du procès-verbal comme s'il était tout au long reproduit.

**Adoptée.**

#### **Dépôt des demandes de révision du rôle d'évaluation foncière**

Les membres du Conseil prennent connaissance des demandes de révision du rôle d'évaluation foncière qui ont été déposées à la MRC de Papineau avant le 1er mai 2014.

#### **14-06-17451 Congrès 2014 FQM**

**ATTENDU QU'**un congrès de la FQM aura lieu du 25 au 27 septembre 2014;

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

Les membres du Conseil municipal autorisent monsieur David Pharand et monsieur Michel Longtin à participer au Congrès de la FQM qui se déroulera du 25 au 27 septembre 2014.

**Que,**

Les frais d'inscription soient payés et que les frais inhérents à ce déplacement soient remboursés sur présentation des pièces justificatives.

**Adoptée.**

#### **14-06-17452 Renouvellement de l'entente de la Croix rouge**

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

Le conseil de la municipalité de Duhamel autorise le renouvellement de l'entente de services aux sinistrés offerts par la Croix Rouge canadienne, division Québec pour l'année 2014 ;

**Que,**

Monsieur David Pharand, maire et madame Claire Diné, directrice générale soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité ladite entente.

**Adoptée.**

#### **14-06-17453 Avis d'infraction: Ordre des ingénieurs du Québec**

**ATTENDU QUE** des travaux de voirie ont été effectués sur les chemins Preston, Iroquois, du Milieu et Grande-Baie et travaux de déblais des chemins Grande-Baie, Iroquois et du Milieu;

**ATTENDU QUE** des avis d'infraction ont été reçus pour les chemins cités précédemment;

**ATTENDU QUE** les municipalités de Namur et Chénéville ont aussi été mis en infraction pour des travaux de voirie;

**ATTENDU QUE** les municipalités de Namur et de Chénéville se joignent à la municipalité de Duhamel pour la défense juridique;

**ATTENDU QUE** Me Rino Soucy est l'avocat des municipalités de Chénéville et Namur;

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

Conjointement avec les municipalités de Namur et de Chénéville, les membres autorisent Me Rino Soucy de la firme Casa Marceau & Soucy Boudreau à représenter les trois municipalités moyennant le partage des coûts juridiques.

**Adoptée.**

#### **14-06-17454 Offre d'achat pour l'appareil usagé de conditionnement physique**

**ATTENDU QUE** l'appareil multi fonctionnel du Centre de conditionnement physique a été remplacé par un nouvel appareil;

**ATTENDU QU'**une offre a été soumise à la Municipalité pour acheter l'appareil multi fonctionnel usagé au montant de 50\$;

**ATTENDU QUE** l'acheteur décharge la Municipalité de toute responsabilité pour l'appareil en question;

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

Les membres du Conseil municipal acceptent l'offre de monsieur Denis Robillard pour l'appareil multi fonctionnel pour la somme de 50\$

**Et que,**

La Municipalité ne se tient pas responsable de tout accident qui pourrait être causés par l'appareil multi fonctionnel.

**Adoptée.**

**14-06-17455 Bureau de la Députée du NPD, madame Mylène Freeman**

**ATTENDU** la fermeture du bureau de la Députée du NPD, madame Mylène Freeman à Saint-André-Avellin;

**ATTENDU QUE** le service doit être offert à la population de la MRC de Papineau;

**ATTENDU QUE** des bureaux satellites du parti seront instaurés à quelques endroits sur le territoire de la MRC de Papineau;

**ATTENDU QUE** le service pourrait être offert à Duhamel;

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

Les membres du Conseil municipal autorisent l'utilisation d'un local municipal à raison d'une journée aux deux semaines pour les services fédéraux tels la citoyenneté et immigration, Assurance-emploi, impôt sur le revenu etc.

**Adoptée.**

**HYGIÈNE DU MILIEU**

**Compte rendu du département de l'Hygiène du milieu**

Monsieur Gaëtan Lalande donne le compte rendu du département de l'Hygiène du milieu.

**TRAVAUX PUBLICS**

**Compte rendu des travaux publics**

Monsieur Michel Bédard donne le compte rendu des travaux publics.

**14-06-17456 Autorisation de travaux de voirie pour le mois de juin**

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

Les membres du Conseil municipal autorisent les travaux prévus prioritairement pour le mois de juin étant:

- Le rechargement du chemin du lac Gagnon Est, à partir du chemin du Gagnon Ouest à l'éco-centre, ainsi qu'à la stabilisation requise, le cas échéant, le budget projeté est de 15 000\$ en granulaires et équipements (paille, géotextile, etc.) à même le budget d'opération.
- La réparation du chemin Doré Nord afin de contrer les problèmes d'érosion et qu'un budget de 5 000\$ soit prévu à cet effet
-

- (granulaires et équipements : ponceau, géotextile, etc.) à même le budget d'opération.

**Adoptée.**

**14-06-17457 Demande de subvention dans le cadre du budget discrétionnaire du député**

**CONSIDÉRANT** la demande des résidents des lacs Chevreuil et Lafontaine qui utilisent la route 3 pour se rendre à leurs résidences permanentes ou secondaires;

**CONSIDÉRANT** les dommages récurrents et annuels causés par la crue des eaux printanières à la route 3 à la hauteur du ponceau de la décharge du lac aux Ménéés;

**CONSIDÉRANT** les interventions annuelles que la Municipalité doit faire à chaque printemps et que ces coûts sont répétitifs, bien que moindre que les travaux réellement requis pour régler la problématique;

**CONSIDÉRANT QUE** le remplacement des ponceaux en place par des ponceaux de gabarit plus élevé et mieux adaptés à la réalité, ainsi que le rehaussement du chemin, seraient une solution permanente et acceptée par le Ministère des ressources naturelles (le dimensionnement des ponceaux a été établi par le MRN) ;

**CONSIDÉRANT** le coût estimé des travaux à plus de 32 000\$, plus les taxes applicables;

**CONSIDÉRANT QUE** la route 3 est la propriété du Gouvernement du Québec et que la Municipalité de Duhamel en assure l'entretien par Arrêté ministériel (AM 2009-040);

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

Les membres du Conseil municipal demandent au député Monsieur Alexandre Iracà, une aide financière à même son budget discrétionnaire, dans le but de réaliser les travaux nécessaires à la réfection de la route 3 au niveau de la décharge du lac aux Ménéés.

**Adoptée**

**14-06-17458 Travaux d'application de l'abat poussière et lignage de rue**

**ATTENDU QUE** l'application de l'abat poussière doit être effectuée sur divers chemins;

**ATTENDU QUE** le lignage pour la partie ch. Lac Gagnon ouest doit être effectué sur la section asphaltée;

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

Les membres du Conseil municipal autorisent l'épandage de l'abat poussière sur divers chemins et le lignage de rue;

**Et que,**

Le budget nécessaire à l'exécution de ces travaux et inclus à la prévision soit approuvé.

**Adoptée.**



#### **14-06-17459 Achat d'un tracteur à gazon**

**ATTENDU QUE** le tracteur à gazon doit être remplacé;

**ATTENDU QUE** deux soumissions ont été reçues :

Équipements St-André Inc.	3135\$
BMR – centre de location	3500\$

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

La soumission présentée par *Les Équipements St-André* pour l'achat d'un tracteur à gazon au montant de 3135\$ plus taxes applicables soit acceptée par les membres du Conseil

**Et que,**

Monsieur Daniel René, directeur de la gestion du territoire soit autorisé à signer le contrat pour et au nom de la Municipalité.

**Adoptée.**

#### **14-06-17460 Location d'une pelle mécanique**

**CONSIDÉRANT** la quantité de travaux à effectuer pendant la présente période, soit jusqu'au 31 octobre 2014;

**CONSIDÉRANT QUE** la nécessité à recourir à une pelle mécanique pour une bonne partie des travaux à réaliser;

**CONSIDÉRANT QUE** des personnes compétentes aux travaux publics sont capables d'opérer ce type de machinerie;

**CONSIDÉRANT** le gain en efficacité et en coût si la machinerie était louée et opérée à l'interne;

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

Les membres du Conseil autorisent monsieur Daniel René, directeur de la gestion du territoire à procéder à la location d'une pelle mécanique de type 135 (13,5 T.M.), avec un budget maximal de 10 000\$ plus taxes applicables.

**Et que,**

La dépense de location de la pelle mécanique soit financée à même le budget d'opération.

**Adoptée.**

#### **14-06-17461 Moratoire – Dépôt de remblai dans la sablière de la route 321**

**CONSIDÉRANT QUE** la localisation de la sablière de la route 321 peut nuire à l'implantation d'une usine de captage d'eau ;

**CONSIDÉRANT QUE** le département de la voirie procédait à l'occasion à la réhabilitation du site par l'ajout de remblai ;

**CONSIDÉRANT QU'**il est préférable d'imposer un moratoire afin de nous éviter tout éventuel avis d'infraction ;

9

verso

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

**Le Conseil de la municipalité** impose un moratoire afin de s'assurer qu'aucun ajout de matériel soit permis dans la sablière de la route 321;

**Adoptée.**

## **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **Compte rendu de la Sécurité publique**

Monsieur Gaëtan Lalande donne le compte rendu des activités de la Sécurité publique.

**Adoptée.**

### **14-06-17462 Sécurité nautique**

**ATTENDU QU'**un contrôle des embarcations et des vignettes sur les lacs du territoire de Duhamel est nécessaire;

**ATTENDU QUE** le Conseil municipal juge opportun d'appliquer un projet pilote de surveillance des lacs sur le territoire de Duhamel;

**ATTENDU QUE** les pompiers intéressés seront affectés à cette surveillance au taux de salaire régulier déjà établi pour les interventions;

Il est **résolu** à l'unanimité

**Qu',**

Les membres du Conseil municipal autorisent la surveillance des lacs sur le territoire de Duhamel pour la saison estivale 2014 (durant 4 fins de semaines) par les pompiers du service d'incendie de Duhamel ;

**Et que,**

Les pompiers candidats participeront à une rencontre d'informations organisées par le représentant de la Sureté du Québec.

**Adoptée.**

### **14-06-17463 Mise en oeuvre du schéma couverture de risques**

**ATTENDU QUE** le ministère de la Sécurité publique a effectué une analyse du rapport d'activités 2012 en lien avec le Schéma couverture de risques de la MRC de Papineau;

**ATTENDU QUE** le schéma couverture de risques doit être révisé à tous les six ans afin de respecter l'article 29 de la Loi sur la sécurité incendie;

**ATTENDU QUE** plusieurs municipalités devront se mettre aux normes selon les objectifs du plan de mise en oeuvre du schéma couverture de risques;

**ATTENDU** l'importance de réviser le schéma couverture de risques avant la fin de l'année 2015 afin de bénéficier de l'exonération de responsabilité prévue à l'article 47 de la Loi sur la Sécurité incendie;

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

Les membres du Conseil de Duhamel demandent à la MRC de Papineau de prioriser la révision du schéma couverture de risques avant la fin de l'année 2015 afin de bénéficier de l'exonération de responsabilité prévue à l'article 47 de la Loi sur la Sécurité incendie.

**Adoptée.**

## **URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

### **Compte rendu de service d'Urbanisme et d'environnement**

Monsieur Michel Longtin donne le compte rendu du service d'Urbanisme et madame Doris Larose présente celui de l'environnement.

### **14-06-17464 Renouvellement des membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU)**

**ATTENDU QUE** les mandats des candidats sont valides pour une période de 2 ans;

**ATTENDU QUE** les mandats de Messieurs Luc Levasseur et Michel St-Onge se terminent en 2014;

**ATTENDU QUE** les personnes concernées sont intéressées à poursuivre leur travail pour un mandat de 2 ans;

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

Messieurs Luc Levasseur, résident et Michel St-Onge, résident soient nommés comme membre du Comité consultatif en urbanisme pour une période de 2 ans, soit jusqu'au 6 juin 2016.

**Adoptée**

## **LOISIRS, CULTURE ET TOURISME**

### **Compte rendu des loisirs, culture et tourisme**

Monsieur Michel Longtin donne le compte rendu des activités de loisirs, culture et tourisme.

**VARIA**

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **14-06-17465 Fermeture de l'assemblée**

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

L'assemblée se termine à 21h20.

**Adoptée**

---

David Pharand  
Maire

---

Claire Diné, gma  
Directrice générale